



La laisse de haute-mer



La laisse de haute mer est un milieu très original pour lequel le GONm s'est battu depuis de nombreuses années, sans imaginer qu'on puisse voir le bout de ce combat.

Tout d'abord, il nous a fallu prendre conscience du problème que posait aux oiseaux la fréquentation des plages. Ce milieu qui, jusqu'ici, avait réussi à se maintenir même parfois dans les secteurs urbanisés, était désormais menacé par une pratique qui, sous couvert d'environnement, se répand : le nettoyage des plages. Il est indéniable que les hauts de plage sont souillés par divers déchets d'origine humaine : matières plastiques, ampoules électriques, bidons, filets, oignons, carottes ; et pour ceux qui ne pensent qu'à l'impact visuel et aux touristes, la solution est simple : nettoyer.

Tout est parti de l'action menée avec ténacité par Olivier Dubourg à ce qui fut la réserve de la Vanlée. Pour sauver les gravelots à collier interrompu, il déploya une énergie phénoménale, aidé par Philippe Sagot.

Le problème de la laisse émergea ainsi. Gérard Debout s'engagea alors dans une action au long cours. La priorité fut de consulter la bibliographie et de vérifier sur le terrain l'ampleur du problème : il suffisait d'aller sur les plages du Calvados pour être convaincu : à Deauville, à Cabourg, la plage était propre, mais la nature avait disparu.

Une des premières actions fut de concevoir et de faire tourner une exposition "La laisse de haute mer". Créée dans le cadre de la réserve naturelle de Vauville, elle a circulé dès le printemps et l'été 1993 dans les mairies du littoral nord-ouest du Cotentin,

plusieurs animations scolaires eurent lieu. Cette exposition fut utilisée ensuite ailleurs dans la Manche et dans le Calvados (CRDP de Caen en 1995). Parallèlement, de nombreux articles de journaux paraissent dans la presse locale, régionale et nationale.

C'est à cette époque qu'il nous a fallu nous battre contre les associations de défense de l'environnement : c'est en apparence paradoxal, mais les promoteurs de la nature propre n'ont que peu à faire des gravelots. Dès 1993, nous alertons certaines de ces associations et les collectivités qui les financent contre les méfaits de ce qui peut sembler être, en première approximation, une "bonne action". Il nous faut même écrire à la DIREN de Basse-Normandie pour lui manifester notre mécontentement et notre opposition face à ces opérations dont certaines sont financées... par la DIREN dans le cadre de "1000 défis pour ma planète". Nous écrivons alors : « Vous comprendrez notre amertume de voir (nos) efforts éventuellement anéantis par le passage de "nettoyeurs de plages" qui ne peuvent absolument pas détecter un nid de gravelot. Le GONm estime que l'enlèvement d'un morceau de plastique sur une plage aux dépens d'un nid de gravelot à collier interrompu est une atteinte extraordinairement grave à la nature. Le gain qu'on en retire, de pure façade, ne fait que cacher le vrai problème des décharges en bord de mer, des modalités de rejet des déchets par les professionnels de la mer ou les plaisanciers. Aussi,



L'Ornithologie

L'Ornithologie

La laisse de haute-mer

La laisse de haute-mer

2

2

ne comprenons-nous pas pourquoi la DIREN soutient financièrement cette opération. Ce type d'action a assurément le "vent en poupe". Le fait que cela soit à la mode n'empêche pas que c'est un non sens et une atteinte très grave à la nature. Le GONm considère que s'il doit y avoir des opérations de nettoyage des plages, elles ne peuvent avoir lieu qu'entre fin mars et fin juillet. De plus, elles ne doivent être que manuelles et laisser en place tout ce qui, naturellement, constitue la laisse (algues, débris animaux,). Des dizaines de courriers seront adressés ainsi aux "responsables" ; ce discours sera tenu à chaque occasion devant les élus, les administrations et devant les associations qui font du nettoyage une source de revenus.

Mais il nous faut aller plus loin : c'est pourquoi Gérard Debout initie des études et des enquêtes qui permettront de mieux connaître la laisse, de mieux cerner son importance pour les oiseaux.

Ce sera tout d'abord l'accueil de deux stagiaires qui étudieront les conséquences des nettoyages sur les lisses. Gladys Lapuyade et Anne Letoupin qui mèneront une étude de mai à juillet 1996 sur des plages situées entre la baie du Mont-Saint-Michel et Granville (Lapuyade ; 1996). Trois plages avaient été sélectionnées : une jamais nettoyée (A), une nettoyée de temps à autre (B), une nettoyée chaque jour pendant la période considérée. L'essentiel des résultats peut être résumé dans le tableau suivant : (les chiffres sont des nombre d'arthropodes capturés sur dix stations de piégeage en une heure de pose en milieu de journée).

plage	A	B	C
15 mai	399	69	35
7-12 juin	91	77	27
24-26 juin	180	105	19
« Total »	670	251	81

Le "nettoyage" réduit de façon nette le peuplement d'arthropodes et sur deux lisses fraîches de stade identique, il y a environ huit fois moins d'arthropodes sur une plage nettoyée par rapport à une plage naturelle. Cela peut expliquer en partie la fréquentation différente des oiseaux.

Plusieurs enquêtes et études plus purement ornithologiques ont ensuite eu lieu : recensement évidemment des gravelots nicheurs, recensements des limicoles hivernant sur les côtes ouvertes, recensement des limicoles en migration pré-nuptiale (cf. bibliographie).

Parallèlement à ce volet scientifique, la sensibilisation s'est poursuivie avec la parution d'un livre aux Éditions du Cormoran "La laisse de haute mer" édité avec le concours financier de la fondation "Natures & découvertes".

À la demande de la DIREN de Basse-Normandie et de l'Agence de l'Eau, un tournant est pris en

2000 : le GONm réalise un bilan complet du problème avec l'aide du CPIE du Cotentin et du CPIE



Vallée d'Orne. Ce document fait la synthèse des connaissances et classe les secteurs littoraux en fonction de leur richesse ornithologique et botanique. Cela conduira certaines collectivités et, en particulier, le Conseil général de la Manche à s'emparer du problème et à infléchir sérieusement les pratiques de nettoyage : il semble que l'on soit désormais sur la bonne voie.

Ne cessons toutefois pas d'être vigilants.

Pour en savoir plus, consultez les numéros 47 et 48 (1998), 55 et 56 (2002) du Cormoran ; lisez le livre "La laisse de haute mer" de Gérard Debout et Philippe Spiroux, disponible au GONm (7 €).

Claire Debout